



Bilan de la lutte contre la fraude en 2021

Avec un montant de fraude détectée de 37,9M€ contre 29,2M€ en 2020 et 29,5M€ en 2019, l'année 2021 affiche des résultats en forte augmentation avec + 29,6 % par rapport à 2020. Cela provient à la fois du volet cotisations (travail illégal et dissimulé + fraude aux cotisations) avec une hausse de 42,7 % soit 25,3 M€ contre 17,6 M€ en 2020 et du volet prestations qui est en hausse de 9,4 % avec 12,6 M€ contre 11,5 M€ en 2020.

La lutte contre la fraude et le travail illégal fait partie intégrante des actions de la MSA. Elle a pour objectif de :

- garantir aux assurés l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre,
- servir le juste droit, et juste le droit,
- veiller au respect des devoirs de chacun.

Domaine des prestations

Concernant les prestations, la hausse du préjudice détecté provient essentiellement de la branche santé.

La forte augmentation du préjudice concernant les professionnels de santé a pu largement compenser l'arrêt des contrôles sur les établissements de santé en 2021. En retraite et famille, le montant du préjudice détecté est en diminution du fait de la fraude évitée, la fraude subie reste en augmentation de 3 % en famille et de 1 % en retraite.

Ces bons résultats sont dus à la forte mobilisation de notre réseau de 35 caisses avec leurs actions de contrôle et de détection de la fraude sur toute l'année 2021.

En 2021, la Prime d'activité et le Revenu de solidarité active socle continuent d'être les premières prestations fraudées en prestations familiales, suivis des Allocations familiales.

En 2021, le montant de la fraude aux prestations détectée représente :

- 12,58 millions d'euros au niveau national,
- 318 842 euros en MSA MPN.

Domaine Prestations	Montant en €	
	National	MPN
Famille	4 565 914	98 866
Retraite	3 058 905	131 070
Santé/Invalidité	4 956 885	88 906
Total prestations	12 581 705	318 842

Domaine des cotisations et travail illégal

L'augmentation des montants de fraude aux cotisations et TID est due essentiellement à une forte augmentation du préjudice en matière de TID soit +53 % avec 19,1 M€ contre 12,7 M€ en 2020 du fait de quelques dossiers de grande ampleur. Il faut noter également que l'année 2021 n'a pas connu de suspensions de contrôles comme en 2020.

En 2021, le montant de la fraude aux cotisations et au travail illégal et dissimulé s'élève à :

- 25,34 millions d'euros au niveau national,
- 3 842 629 euros en MSA MPN, dont 3 638 790 € pour le travail illégal aux salariés agricoles.

Domaine Cotisations et travail illégal	Montant en €	
	National	MPN
Cotisations	6 230 628	201 168
Travail illégal et dissimulé	19 108 618	3 641 461
Total cotisations et travail	25 338 945	3 842 629